

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 739

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 739 9 août 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Gil Stauffer

739

Société secrète

Après l'accord de coopération signé au début de l'année par la Belgique, la France, la RFA, le Royaume Uni et l'Italie au chapitre des surgénérateurs (Superphénix de Creys-Malville), l'Association pour l'Appel de Genève (APAG) vient de mettre l'accent, entre autres, sur l'un des aspects les plus cruciaux de la «société du plutonium».

Citons: «Les dangers inhérents au plutonium sont tels que, afin de prévenir notamment le terrorisme nucléaire, les Etats intéressés ont été contraints d'élargir les domaines couverts par le secret et de restreindre la liberté scientifique de certains chercheurs, privant par là même gouvernants et gouvernés des données critiques qui leur seraient nécessaires pour prendre des décisions raisonnables en matières nucléaires».

L'information confisquée. Et il sera simple ensuite de disqualifier les esprits critiques en mettant simplement en cause leur compétence et leur capacité de s'exprimer en toute connaissance de cause. Refrain connu.

TV: toujours plus

Concurrence télévisuelle effrénée en France: la mise en service de Canal Plus (films à la chaîne) dès novembre de cette année inquiète les trois chaînes existantes. A juste titre: Canal Plus, c'est aujourd'hui un effort de promotion gigantesque dans les trois régions qui seront les premières à pouvoir capter les programmes, Paris, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur; ensuite une image de marque de «divertissement» qui semble d'ores et déjà séduire les futurs abonnés; bref une menace pour les ressources des TV déjà installées. Première parade envisagée: l'ouverture des petits écrans dès le matin pour ne pas laisser le champ

libre à la nouvelle venue. Les projets sont prêts depuis longtemps, mais pour le moment les pouvoirs publics s'effraient des dépenses supplémentaires qu'une telle politique de présence impliquerait, et ils prêchent la mise en commun des ressources disponibles aux trois PDG concernés. Combat d'arrière-garde: la surenchère horaire paraît impossible à juguler, face à des médias privés qui sauteront dans tous les créneaux libres.

Répercussions inévitables pour la SSR: les programmes de midi n'ont-ils pas été lancés récemment avec le souci de répondre à la présence française à ces heures-là et d'empêcher ainsi les téléspectateurs de rester «coincés» sur les chaînes offrant leurs services les premières? La Suisse suivra-t-elle le mouvement français? Impasse financière en vue. A chacun ses moyens.

Intox estivale

Dernière phase de l'intoxication. L'Union centrale des associations patronales suisses, répondant à la consultation engagée sur l'avant-projet de loi fédérale sur les services de placement et de prêt de personnel, note entre autres (texte cité par la Société pour le développement de l'économie suisse): «Confier le service de placement à l'Etat ne s'impose nullement, d'autant moins en une période comme la nôtre, où la population dans son ensemble ne cesse de réclamer «moins d'Etat». Sic: on a payé pendant des années des agences de pub pour imposer le slogan «moins d'Etat», pas de raison de ne pas en profiter. La «population dans son ensemble» a bon dos.

Ce n'est donc qu'au début du mois de septembre (DP 741 du 7.9.) que «Domaine Public» reprendra son rythme de croisière hebdomadaire. D'ici là, nous ne toucherons au port qu'une fois, pour DP 740 du 24 août. A bientôt.